LES IDÉES ET LES FAITS

COUP D'ŒIL QUOTIDIEN

Le "cafard"

Cette magnifique légion étrangère couverte de gloire et de tares, merveilleuse de bravoure et de folie, exaltée dans ses vices et dans ses vertus, traverse en ce moment une phase qui n'ajoutera rien à l'éclat de son histoire. L'excentricité de l'aventure n'enlève rien à la gravité du complot. En cette occasion, le « cafard », qui est le fléau de la légion, a manifesté trop de méthode et d'esprit de suite pour qu'on ne soupçonne pas, dans le mobile qui l'a fait agir, une organisation extérieure à un conciliabule de chambrée. Les cinquante hommes qui, sous le commandement d'un des leurs, désertent avec armes et bagages, arrêtent un train dans lequel se trouve un général français, y prennent place et le quittent dans un ordre parfait à l'endroit qu'ils ont choisi, ont certainement obéi à une autre inspiration qu'à celle du « cafard » ? Laquelle ? On devine déjà d'où elle a pu souffler, et elle est, certes, d'un autre caractère que les excentricités sans nombre dont le « cafard » de la légion porte la responsabilité.

Qu'est-ce exactement que ce célèbre cafard ? On vous renseignerait là-dessus à Sidi-bel-Abbès. C'est un insecte légendaire qui se loge dans le cerveau du légionnaire et à l'existence duquel celui-ci ne croit que dans la mesure où il lui sert à expliquer les plus inexplicables de ses fantaisies. C'est la petite bête qu'on appelle *dans le civil*, une « araignée au plafond », et qui se loge à l'endroit où certaines gens ont ce qu'on appelle « un grain de moins ».

A la légion, où fourmillent les déclassés de tous les pays, à côté de braves et honnêtes Alsaciens-Lorrains qui s'y sont engagés pour servir la France, le cafard a trouvé un terrain propice à son développement. Ces désespérés qui n'ont rien à perdre, ces déserteurs qui n'ont pu s'astreindre à observer les lois de leurs pays, ces coureurs d'aventures, à l'imagination malade, sont des sujets enclins à combiner les plus folles escapades, soit par gloriole, soit dans un accès d'insubordination ou simplement pour le plaisir de se payer la tête du gradé, sans se préoccuper des punitions qui les attendent en échange.

On cite aussi le cas de tel légionnaire modèle qui, en deux ans, n'a pas encouru la moindre punition, et qui, un beau soir, rentre à la caserne en caleçon et pieds nus. Pourquoi ? Le « cafard » l'y poussant, il a vendu son pantalon et ses chaussures.

Tel autre, dont l'habileté professionnelle eût excité l'admiration d'un ouvrier coupeur de chez Renard, se présente au corps de garde, après une fugue de deux jours, coiffé d'un tricorne et d'un habit à la française qu'il s'est taillé dans sa capote. Il sait que les règlements militaires ne badinent pas avec ses fantaisies. Son excuse est toute trouvée : « C'est mon cafard qui me travaille. » On a vu parfois des sous-officiers, jusque-là sobres et bien notés, perdre leurs galons dans une aventure où les entraînait le cafard, hôte de cerveaux ordinairement moins bien équilibrés. Mais l'exemple est contagieux et le cafard subtil. Il faut, dans un pareil milieu, toute l'énergie d'un commandement perspicace, pour tirer parti des qualités assoupies dans ces natures dévoyées.

Avec Bedeau, Mac-Mahon, Canrobert, Négrier, Villebois-Mareuil, la légion étrangère a fait des merveilles. Elle a servi avec éclat dans l'insurrection du Sud-Oranais, au Tonkin, partout où nos armes ont été engagées. La guerre est l'élément de ces héroïques sans-patrie, et leurs qualités sont de celles qui n'apparaissent et ne se développent que dans la vie de campagne, funeste au « cafard ». Leurs noms sont ceux qu'ils déclarent et leur âge est celui qu'ils accusent, lorsqu'ils n'ont pas à présenter d'état-civil. Quant à leurs origines, elles sont des plus variées : depuis l'enfant de la rue jusqu'au professeur, depuis l'homme de peine jusqu'au gentilhomme, sous des noms de convention et parfois même sous des nationalités inventées, il y a tous les mondes, dans la légion, et de tous les passés, surtout du passé qui cherche à s'étourdir dans l'héroïsme ou dans les folies. Quelle avait bien pu être la vie antérieure de ce légionnaire qui, à l'enterrement d'un soldat tombé à l'ennemi, au Tonkin, bien loin du missionnaire et de tout centre religieux, vint s'offrir à son colonel pour donner l'absoute et réciter les prière des morts ; « Je suis prêtre catholique ! » ajouta ce malheureux homme.

La vie du légionnaire qui a pris, avec le nom de Pal, le commandement des déserteurs d'Ain-el-Hadjar, a-t-elle été aussi mouvementée ? Est-il, comme on le croit, un comte von Rhoden, ancien officier de l'armée allemande, vulgaire agent de désertion pour le compte de l'Allemagne, ou un aventurier dans le genre de Vergo, capitaine de Kœpenick ? L'enquête, si on le veut, renseignera sur ce point et nous dira si de Pal était payé par l'Allemagne pour élever et entretenir autour de lui le mystérieux cafard de la désertion, comme un médecin cultiverait le bacille de la fièvre typhoïde.

Il est du moins certain que cette aventure arrive à son heure pour corroborer tout ce qu'on sait de l'agence de désertion instituée par les Allemands en vue d'arriver à la désorganisation de notre légion étrangère.

La légion étrangère ess un « souvenir abhorré d'un autre âge », disent les feuilles germaniques. Cet autre âge remonte exactement au mois d'août 1792. Ce n'est pas encore là une époque tellement éloignée que la France républicaine y trouve une raison de partager l'opinion des Allemands à cet égard.

JOSEPH MOLLET.

Il y a quatre mois, un caporal de la légion étrangère demande un congé de quarante jours à son colonel, des affaires très importantes, disait-il, l'appelant dans son pays.

Le caporal était parmi les gradés les mieux notés du régiment. Jamais, jusqu'alors, il n'avait été l'objet non seulement de la moindre punition, pas même de la plus légère réprimande.

— Alors, c'est si urgent que cela ? lui demande le colonel. Trente jours ne vous suffiraient pas ?

— Je ne puis vous demander moins de quarante jours, mon colonel.

Les légionnaires, même les meilleurs, ont parfois le cerveau travaillé par le légendaire « cafard », qui leur inspire toutes sortes d'excentricités. Le colonel n'en demanda pas davantage et accorda la permission sollicitée.

Quarante jours plus tard, le légionnaire rentre au corps, l'air satisfait.

— Eh bien ! lui dit le colonel, la permission s'est bien passée ?

— Il y a eu de dures journées, les manœuvres ont été fatigantes, mais pas plus que nos marches dans le Sud.

— Les manœuvres ?

— Mais oui, mon colonel. Je suis allé faire ma période de réserviste en Allemagne, où j'ai fait mon service militaire. Et je reviens ici mener l'existence que j'ai choisie. Je n'ai pas de famille et j'aime les aventures; je ne plais à la légion, mais je n'étais pas fâché de revoir mon Alsace.

J. M.

Les inventaires au Cambodge

Un de nos compatriotes le R. P. Léon Guibé, des Missions étrangères, originaire de Bellou-en-Houlme, vient d'envoyer à M. le curé de Saint-Pierre-du-Regard, un récit très intéressant de ses travaux apostoliques, dans notre protectorat du Cambodge. La aussi, nos sectaires ont tenté, mais vainement, d'inventorier les pauvres églises, bâties si péniblement par nos missionnaires et où ils cherchent tout ensemble à faire aimer Dieu et la France. Nous détachons de la lettre du P. Guibé, le passage suivant :

Au Cambodge aussi, on a essayé des espèces d'inventaires, mais ça n'a pas pris. Un jour, je reçus une lettre officielle ainsi conçue :

« Monsieur le Révérend Père Guibé, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me fournir l'état des meubles et immeubles par vous occupés à Cha-Hé, et par la Société des Missions étrangères, dans la province de... — Signé : Le résident. »

Pour toute réponse, je lui envoyai ceci sans affranchissement :

« Monsieur le résident, j'ai l'honneur de vous informer que les biens meubles et immeubles possédés par la Société des Missions étrangères, ne me regardent en rien du tout ; adressez-vous à qui de droit ; quant à ce qui est de Cha-Hé, c'est ma propriété personnelle, et je ne donne à personne le droit de venir mettre le nez dans mes affaires. Ceci, pour le moment présent. Pour l'avenir, je tiens à vous avertir que n'entre pas chez moi qui veut.

» Soyez assuré de tout mon dévouement pour tout autre chose que ce que vous me demandez là. — Signé : Guibé Léon. »

Tous les missionnaires ont répondu à peu près dans ces termes, si bien que les inventaires ont fait fiasco, sauf pour un pauvre vieux missionnaire de 70 ans, qui d'abord se laissa faire, ne sachant pas ce qu'on lui demandait.

Il voit arriver chez lui des Messieurs qui manifestent le désir de visiter l'église.

« Mais comment donc, tout à l'heure ! »

Il prend son bâton et son chapeau pour les conduire, leur montre tout en détail. Pendant ce temps, un des beaux messieurs écrivait derrière le dos du vieux (qui ne s'en doutait nullement) sur de beau papier timbré.

La visite à l'église finie, ils reviennent à la maison, où le Père leur offre un doigt de vin de messe. Ces messieurs s'extasient sur la qualité du vin, louent le missionnaire de son dévouement, etc., etc. Pendant ce temps, le scribe continuait toujours son inspection et écrivait. Quand ils furent prêts à partir, le scribe tendit le papier au missionnaire, lui demandant d'y apposer sa signature.

Le vieillard prit connaissance du papier et... clic, clac, le déchira en quatre et le mit dans sa poche. Puis : « Messieurs, dit-il, vous avez agi en hypocrites, moi j'agis franchement en vous ordonnant de sortir de chez moi immédiatement. »

Ce qu'ils exécutèrent sans se le faire répéter. Et voilà comment le plus sérieux des inventaires qui ait eu lieu au Cambodge, se termina en queue de poisson.

Que penser de ces ruses d'apaches et de ceux qui ne rougissent pas d'y recourir pour tracer le plan d'un vol futur ?

On dit, et des événements récents l'ont prouvé, que dans notre colonie d'Indo-Chine, les indigènes las d'être grugés par la métropole, supportent impatiemment le joug ; pour les empêcher de la secouer, il faudra prouver mieux que la persécution contre les catholiques ; l'exportation d'anticléricalisme pourrait bien ne pas rapporter à ceux qui en trafiquent les bénéfices escomptés.

(*Semaine religieuse de Séez.*)

Lettre de Roumanie

(De notre correspondant particulier)

I. Le Jubilé du Pape à Bucarest — Un très intéressant article sur le romanisme des Roumains — Quelle serait l'importance de la catholicisation du pays — II. Les causes de l'affaiblissement du commerce français en Roumanie — Pourquoi l'on préfère la mauvaise marchandise allemande — III. M. Alexandre D. Xénopol au Collège de France — Les relations commerciales deviendront-elles plus fréquentes ?

I. Le Jubilé du Saint-Père à Bucarest

Le jubilé de S. S. le Pape fut célébré en grande pompe par S. G. Mgr R. Netzhammer, archevêque de Bucarest, secondé de Mgr J. Baud, protonotaire apostolique, et des autres membres du clergé de la cathédrale Saint-Joseph. Mais, dans cette lettre, ce n'est pas la manière particulièrement éclatante dont cette fête fut organisée que je veux faire ressortir ; ce que je veux signaler aux lecteurs de la *Croix*, c'est l'intéressant article que M. Preutzesco publia, à cette occasion, dans la revue *Romanul*. J'ai eu maintes fois l'occasion agréable de parler, ici même, du rôle vraiment remarquable que tient cette publication dans la propagande unioniste. Je reproduis plus bas la dernière partie de l'article précité.

« Sans nul doute, dit M. Marin Preutzesco, notre romanisme n'est pas un mythe. De nombreux liens de parenté nous unissent à la métropole du christianisme ; c'est pourquoi tout ce qui se passe et se passera à Rome nous intéresse et nous intéressera toujours. Latinisme et christianisme, tels sont les deux plus puissants liens indissolubles, qui nous convaincront que nous devons nous rapprocher sans plus tarder des lieux de notre origine. Et, si par le schisme de Photius, une partie de la nation roumaine s'éloigna de Rome, il n'en est pas moins vrai qu'elle resta résolument romaine.

» L'endroit d'où sont partis nos ancêtres, la terre dans laquelle furent pétries nos meilleures qualités, ne devraient être oubliés, et notre pensée ne devrait se détourner un seul moment de la patrie des légions romaines, venues dans nos régions pour répandre le christianisme et la civilisation romaine. Ces légionnaires, pour la plupart chrétiens, ne portaient pas en eux seulement la discipline des Césars ; ils cachaient, en outre, dans leur âme, le grand trésor du christianisme.

» Humbles serviteurs de l'empire, frères en Jésus-Christ, ils ont donné aux provinces conquises la possibilité de vivre et de prolonger, au-delà du tombeau, la vie romaine. Le christianisme, importé de Rome, fut le premier qui répandit la lumière en Dacie. En souvenir de cela, ne devons-nous point apporter aussi notre hommage de profonde vénération à ce christianisme, resté le même à travers les siècles, gardant fidèlement les dogmes ?

» Le successeur de saint Pierre fête aujourd'hui cinquante années de sacerdoce. Le Pontife actuel doit se revoir petit curé de village, humilié et ne songeant point aux grandeurs, lui, qui maintenant, sur le trône de saint Pierre, se trouve être à la tête des souverains.

» Dans ce changement, ne rencontre-t-on pas la main de Dieu ?

» *Ecce sacerdos magnus !* En descendant au milieu des fidèles, au milieu des latins du monde entier, le Saint-Père nous apparaît non seulement comme un pasteur spirituel, mais aussi comme l'incarnation de la latinité dans toute sa pureté.

» Le jubilé du Pape est, en même temps qu'une fête chrétienne, noble et belle, une fête latine, à laquelle doivent s'associer tous les latins qui tiennent à leur origine.

» A entendre la fière coupole de la basilique de Saint-Pierre résonner des hymnes de gloire que les chrétiens élèvent au ciel, notre latinisme ne se réveille-t-il pas ? Ne sentons-nous pas vibrer en nous le cœur de nos ancêtres ? La bénédiction du Pontife ne nous fait-elle point tressaillir, en ravivant nos souvenirs ?

» L'importance des fêtes qui se déroulent à Rome réside donc dans le christianisme et dans l'origine latine de notre peuple. Voilà pourquoi nous nous unissons de tout cœur à ceux qui fêtent le chef du christianisme dans la cité romaine.

» *Ecce sacerdos magnus !*

» Saluons-le respectueusement au nom du peuple roumain, conscient de la latinité et du christianisme des premiers légionnaires débarqués en Dacie. »

Une fois de plus, mes compatriotes s'associèrent à une manifestation adressée au Chef de l'Eglise catholique. Ce mouvement spontané, la sympathie dont en entoure les dignes prêtres catholiques de Bucarest, sont une garantie du fonds catholique du peuple roumain. Notre nation tend à redevenir catholique — je dis redevenir, car dans les temps les plus reculés une partie de notre pays fut catholique, — de nombreux vestiges en font la preuve. Il y a cependant encore beaucoup à faire, et malgré l'activité prodigieuse, dirigée en ce sens, du prince Wladimir Ghika, et le concours extrêmement efficace de quelques publications périodiques, la catholisation ne se fera pas de si tôt.

Ce serait, cependant, le seul moyen de nous débarrasser de l'attention dangereuse de la Russie, qui invoque notre communauté de religion pour nous engloutir. Enclavé au milieu de populations de races différentes, le peuple roumain doit maintenir vivante au sein de l'Orient la latinité de ses ancêtres ; mais pour cela, il faut absolument qu'il réunisse en un seul faisceau tous les éléments qui peuvent lui donner la résistance dont il a besoin. Le catholicisme étant un de ces éléments, on comprendra aisément la portée de son adoption par notre peuple.

II. L'affaiblissement du commerce français

C'est très péniblement que je suis amené à avouer notre impuissance contre l'accaparement de l'Allemagne. Il y a une vingtaine d'années, la France détenait encore le record dans l'importation roumaine ; maintenant, c'est l'Allemagne qui l'a supplantée: la France ne vient plus, dans l'échelle des statistiques, que dans le troisième rang après l'Autriche. Une fois cette décroissance constatée, il est indispensable d'en étudier les causes et d'en indiquer les remèdes, si la chose est possible.

On a plusieurs fois fait remarquer que la politique de la République française des deux dernières décades y est pour beaucoup ; j'ajouterai à cela que l'insouciance de nos gouvernants n'est pas étrangère à cet état de choses. La meilleure preuve de cette politique coupable se trouve dans les traités de commerce qui régissent les relations de nos deux peuples.

Ce manque d'attention de la part du gouvernement de la République française envers un pays latin où elle ne compte que des sympathies, aussi bien que de la part du gouvernement roumain à l'égard de la France, à laquelle nous sommes redevables énormément et sur tous les terrains, eut pour résultat l'envahissement de notre place par les produits allemands. La marchandise qu'on nous sert, bien que mauvaise et sans le moindre goût, est écoulée par les commissionnaires avec une facilité inouïe. A quoi doit-on attribuer cette préférence ? Serait-ce à l'influence allemande qui aurait transformé notre mentalité latine, ou bien aux conditions plus avantageuses offertes par les industriels allemands ?

Après avoir longuement étudié la question et pesé les faits, je me suis formé la conviction que ce sont ces dernières qui assurent aux commerçants allemands la préférence. Et, à la vérité, comme on trouve rarement des personnes qui puissent jeter l'argent par la fenêtre, on finit par reconnaître que le meilleur parti est de s'adresser en Allemagne pour tout ce qu'on veut importer.

Entre l'Allemagne et la Roumanie, il existe un très favorable traité douanier, les marchandises allemandes sont soumises à des taxes fort raisonnables, par rapport à la douane exagérée que doivent payer les objets français. Il est suffisant de mentionner, à ce sujet, que la soie française est sujette à une taxe de 1 600 francs les 100 kilos, et les tissus de laine à une taxe qui peut s'élever jusqu'à 600 francs les 100 kilos. Les produits analogues allemands payent 50 % de moins. Toute cette différence provient de ce que nous n'avons pas de traité douanier avec la France. Il faut rappeler à ce sujet que des essais furent tentés il y a quelques années ; mais les tentatives ont échoué.

III. M. A.-D. Xénopol au Collège de France

Qu'on ne croie point toutefois que notre pays, par cette domination commerciale, ait perdu aussi son amour pour l'intellectualité française. M. Alexandre D. Xénopol, l'éminent professeur de la Faculté des lettres de Jassy, a dû convaincre le public parisien de notre mentalité absolument latine et particulièrement française. Dans ses conférences au Collège de France et à l'école des sciences politiques, notre distingué compatriote a montré que la France est très aimée en Roumanie, et que le français est loin de perdre de sa diffusion ; l'allemand ne peut pas le remplacer, la langue française s'accommodant mieux avec l'intelligence et l'origine des Roumains. Il fit plus, il montra aussi pourquoi les chefs-d'œuvre de la littérature française n'ont pas été traduits tous en roumain ; la raison en est simple : les Roumains, quelque peu étendue que soit leur instruction, connaissent suffisamment le français pour lire ces chefs-d'œuvre en original.

Par ces quelques lignes, on verra, je pense, que, en dépit des efforts insensés de l'Allemagne, l'influence française, au point de vue intellectuel, est restée la même. Ce qui changea, ce fut l'influence dans le domaine du commerce, qui se trouve actuellement presque unanimement entre les mains des Allemands. Mais, quoique la France soit encore toute-puissante sur le terrain intellectuel, il ne serait pas sans intérêt de tâcher de reconquérir l'influence qu'elle exerçait jadis sur notre commerce. En effet, le pays dont un autre dépend matériellement, a beaucoup de chance de le subjuguer aussi spirituellement. La solution de notre problème n'est pas impossible : un peu d'efforts de part et d'autre, un peu plus de sacrifices pour renouer des relations interrompues maladroitement, et la France reconquerra cet ascendant absolu sur le peuple roumain, dont les destinées ne sauraient se trouver en sûreté que dans la protection d'un grand peuple latin. M. Xénopol a exprimé le désir de la plupart de ses compatriotes, quand il a conseillé au gouvernement français l'envoi d'attachés commerciaux habiles, et aux négociants français de ne plus confier leur représentation aux juifs ou aux Allemands de notre pays ; à défaut de Français, les Roumains leur rendraient le même service, dans l'intérêt commun de nos deux peuples, étroitement liés par leur origine et par le précieux appui que la France napoléonienne a prêté à la Roumanie.

N.

CAUSERIE COMMERCIALE

Séance annuelle du Conseil d'Administration de l'Office national du Commerce extérieur en France. — La séance dans laquelle le Conseil d'Administration de l'Office national du Commerce extérieur vote, chaque année, le budget de l'Office et passe tous ces services en revue a été tenue sous la présidence de M. Jean Cruppi, ministre du commerce et de l'industrie, le 12 décembre courant.

Après avoir entendu la lecture des deux rapports (1) : l'un, sur la marche des services de cette institution, l'autre, sur la situation financière, présentés au Conseil par MM. E. Sartiaux et Ch. Legrand, au nom du Comité de Direction, M. le Ministre a félicité les rapporteurs de ces intéressants exposés. Il a exprimé sa satisfaction de voir l'Office se développer dans des proportions aussi marquantes et élargir chaque jour davantage son rayon d'action pour le plus grand bien de notre commerce national. Il en a complimenté tous les collaborateurs.

M. Cruppi attache une importance particulière aux réceptions données à l'Office par les Agents diplomatiques et consulaires et les Conseillers du Commerce extérieur de la France ; le nombre de celles-ci, bien qu'en progrès, lui semble, toutefois, insuffisant encore.

Reprenant un passage du rapport de M. E. Sartiaux relatif au développement du « Moniteur officiel du Commerce » et de la « Feuille d'Informations et de Renseignements », M. le Ministre dit qu'il faut s'efforcer de vulgariser de plus en plus ces publications si intéressantes et si utiles.

Reste la question des ressources nouvelles nécessaires à l'Office pour équilibrer ses budgets futurs. Ces ressources, M. le Ministre estime qu'il convient tout d'abord de les demander aux Chambres de Commerce ; en parcourant la liste des subventions accordées à l'Office par ces Compagnies, il regrette de les y voir figurer en aussi petit nombre et pour des sommes aussi minimes. Il se propose d'adresser à ces corps constitués un appel pressant pour qu'ils comprennent, mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, l'utilité ou plus exactement la nécessité de collaborer aux charges d'une institution qui se voue entièrement aux intérêts de leurs ressortissants.

M. le Ministre, revenant sur un nom cité dans les rapports, parle de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle ; il ne voit que des avantages à la création de ces institutions régionales, qui sont, en quelque sorte, des filiales de l'Office national du commerce extérieur.

BIBLIOGRAPHIE

Journal des Sciences Médicales de Lille, revue hebdomadaire publiée par un groupe de Professeurs de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie. — Rédaction et administration : 56, rue du Pont, à Lille. — Abonnement : Paris, [illegible] Baudouin et Cie, Editeurs, France, 10 fr. ; Etranger, Union postale, 12 fr.

Sommaire du 16 décembre. — La rentrée solennelle des Facultés catholiques.

Note clinique. — Un cas de « langue noire » chez un nourrisson, par M. le docteur Delfosse et M. J. Sablé.

Nouvelles : Un cœur de cuivre; la banane dans l'alimentation.

Bulletin hebdomadaire du bureau d'hygiène.

Le procès du chevalier de La Barre, par M. Maurice d'Avray. 1 volume in-18 de 123 pages, 1,50 chez Ficker, éditeur, rue de Savoie, 3, Paris (6e).

Cet ouvrage tend à montrer, à l'aide de documents authentiques puisés à la Bibliothèque Nationale, que contrairement à ce qu'on admettait jusqu'ici, le célèbre chevalier n'a aucunement été la victime de l'Eglise; mais qu'il n'a été défendu que par des gens d'Eglise.

M. Henry de Coudourville, qui a préfacé cet ouvrage, y prend à partie la Libre-Pensée qui a propagé cette erreur historique.

En vente 1 rue des Sept-Agaches, LILLE.

Le Grand Almanach du monde catholique. — La maison Saint-Augustin (Lille, rue du Metz) vient de mettre en vente son grand Almanach du monde catholique, ce chef-d'œuvre de typographie, de lithographie et de photogravure qui enchâsse un texte toujours littéraire et intéressant.

L'édition de cette année l'emporte encore sur ses devancières : trois chromolitho, hors texte nous donnent avec un fini irréprochable les armes du Pape, l'image de N.-D. de Lourdes et le portrait de Pie X; quatre chromotypos reproduisent deux tableaux de Memling relatifs à la vie de Sainte-Ursule, la charmante Vierge et l'Enfant Jésus de Filippo Lippi du musée de Florence et le dramatique Ecorchement de Cambyse, la perle du musée de Bruges où l'incomparable artiste Gérard David a réussi à idéaliser presque une des scènes les plus atroces qui se puisse imaginer. Soixante-dix phototypies en noir illustrent, en outre, le texte contenant des renseignements complets sur la hiérarchie catholique, ainsi que des études littéraires, artistiques, des fantaisies poétiques et des récits touchants signés des noms si connus et si aimés de Lecigne, Sortais, Charaux, Boubée, Roger de Condé, Clouet, etc., etc.

Ce magnifique volume in-4° est assurément une des plus agréables et des plus somptueuses étrennes qui se puisse offrir.

A LA SOURCE D'EAU VIVE (1)

M. André Besson vient de publier un nouveau recueil de poésies. Comme toutes les œuvres sorties de sa plume: ce sont autant de petites merveilles, bien chrétiennes, très énergiques, d'une foi ardente et d'un style qui souvent fait passer un burin du graveur.

Impossible de lire ces ondes puisées à la Source d'eau vive sans se sentir plus croyant et plus fort, c'est que le poète se tient toujours l'âme et le cœur grands ouverts pour en aspirer la réconfortante fraîcheur.

« A ceux que la soif de l'idéal et de la paix tourmente, dit-il en sa préface, et qui cherchent l'eau fraîche au milieu du désert, je les dédie de tout mon cœur ».

(1) Une jolie plaquette, LILLE, Desclée, éditeur. — Librairie de la « Croix du Nord », 1 rue des Sept-Agaches.

Pour les Soirées d'Hiver

La Science amusante. Tom Tit
(3 volumes).
Chaque volume : 3 francs.
Franco : 3 fr. 25
En vente à la Librairie de la Croix du Nord
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
Tirages des 22 Octobre et 5 Novembre 1906
Obligations communales 500 fr. 3 0/0, 1906
Le n° 117.357 est remboursé par 200.000 francs.
Obligations foncières de 500 fr. 3 0/0, 1879
Le n° 1.[illegible]36.680 est remboursé par 100.000 francs.
— 1.434.756 — — 100.000 —
Obligations foncières 500 fr. et 100 fr. 2.60 0/0, 1885
Le n° 101.445 est remboursé par 100.000 francs.
La liste complète sera publiée dans le **BULLETIN OFFICIEL** des Tirages du Crédit Foncier qui paraît le 6 et le 16 de chaque mois et donne les numéros de tous les titres sortis aux 54 tirages annuels, qui attribuent des lots à 3.498 obligations dont 4 sont remboursables par 200.000 fr., 5 à 150.000 et 49 à 100.000.
ABONNEMENT — FRANCE 1 franc — ÉTRANGER 2 francs
On s'abonne au Crédit Foncier, à Paris et dans tous les bureaux de Poste.

RADIUS AFRICANUS
Remède à la peau de docteur véritable de la jeunesse, prolonge la vie à l'extrême en guérissant instantanément tous les maux internes. Soulagement immédiat. — Effet surprenant. Absolument inoffensif. — Sommes [illegible] Pharm. et par M. J. du Pré-St-Gervais, Paris. Prix [illegible] en Vente : 3.40

VIN rouge, St-Christol, la pièce 45 fr. franco gare. S'adr. Vignobles Villa Regnia, ARLAY (Jura).

VINS DE BORDEAUX
Bon d. confiance. 50 f. la fûts, 50 f. la 1/2 fûts, 60 f. fûts gare acheteur. Echant. fr. TESTAUD, 78, boul. de Talence, à Bordeaux.

Ce que disent les journaux

La séparation en Algérie

M. Edouard Drumont expose, dans la *Libre Parole*, quelle est actuellement la situation des divers cultes en Algérie :

Les religions catholique et protestante sont simplement tolérées, soumises à toutes sortes de tracasseries et de formalités vexatoires, la religion musulmane est la seule qui jouisse des faveurs officielles, la seule qui semble reconnue par l'Etat, respectée et protégée par lui.

Un écrivain algérien bien connu donne à ce sujet, dans une brochure intitulée : *Une Honte* et signée du pseudonyme de Pierre Gaël, des détails véritablement inouïs.

Depuis longtemps écrit Pierre Gaël, le gouvernement a cessé de bâtir des églises ou des temples pour les colons français ; mais il ne cesse d'édifier, pour les musulmans, des mosquées et des *médersas* luxueuses, qu'il inaugure ensuite avec solennité.

On construisit, il y a quatre ans — aux frais des contribuables, bien entendu — une belle mosquée à Aumale. Lorsqu'elle fut achevée, le gouvernement en fit la remise aux fidèles, dans une cérémonie à laquelle il voulut donner un exceptionnel éclat.

Le gouverneur et le préfet d'Alger, empêchés d'assister à la cérémonie, se firent représenter par les délégués. Tous les officiers de la garnison et tous les fonctionnaires de la région furent invités à endosser la tenue des grands jours et à se joindre au cortège officiel. Il fallait montrer aux Arabes que leur religion est l'objet de toutes les attentions et de toutes les sollicitudes des autorités coloniales.....

Imaginez maintenant la contre-partie, et amusez-vous à supposer que des catholiques français algériens, ayant édifié une église de leurs deniers, s'en allent prier M. Jonnart, le préfet d'Alger et les chefs de toutes les administrations de venir l'inaugurer. Vous devinez l'accueil qui leur serait fait !.....

Passons aux *médersas*. Les *médersas* sont de véritables séminaires musulmans, où les élèves apprennent dans le Coran et les livres des auteurs célèbres, ce que l'on pourrait appeler le droit canon et la théologie de l'Islam.

De vieilles *médersas* existaient dans les trois provinces ; mais le gouvernement, estimant qu'elles n'étaient pas dignes de la grandeur de la religion de Mahomet, en a fait construire de toutes neuves à Alger, à Constantine et à Tlemcen. Cela se passait, notez-le bien, au moment où le gouvernement métropolitain se disposait à fermer les séminaires catholiques.

La *médersa* de Tlemcen fut inaugurée en grande pompe le 8 mai 1905. Le gouverneur général — gendre du très catholique Aynard ! — tint à présider lui-même la cérémonie. Il prononça un discours reproduit *in extenso* par les grands journaux et dans lequel nous relevons le passage suivant :

En assumant, il y a soixante-quinze ans, la charge de veiller aux destinées de l'Algérie, la France a pris l'engagement solennel de *respecter les croyances des peuples qui s'étaient soumis à elle*.

Cet engagement, elle l'a observé scrupuleusement, mais elle ne s'est pas contentée de faire ce qu'elle avait promis ; elle a voulu davantage ; elle a compris qu'il était de son devoir de travailler au développement intellectuel et moral des indigènes, en mettant à la disposition d'une élite un enseignement supérieur qui convint particulièrement à leurs sentiments et à leurs idées.

M. Bel, directeur de la *médersa*, fut encore plus explicite :

Nos élèves, dit-il, seront musulmans à la sortie de la *médersa*, comme ils le sont à leur entrée ; car notre premier devoir ici est de toujours éviter de froisser brutalement les sentiments religieux des jeunes gens qui viennent à nous. C'est à ce seul prix que nous conserverons la confiance des élèves et des parents.

Paroles suggestives au plus haut degré: tout le monde en conviendra, à l'heure où notre gouvernement judéo-maçonnique revendique brutalement son droit de main-mise sur l'intelligence et la conscience des jeunes Français, au moment où il affiche brutalement son intention de supprimer jusqu'à ce fantôme de neutralité scolaire que les Jules Ferry et les Paul Bert eux-mêmes n'avaient pas osé refuser aux catholiques !

Il y aurait aussi un mot à dire sur les pèlerinages musulmans.

On sait que le rêve de tout vrai fils du Prophète est de se rendre, une fois au moins dans sa vie, à La Mecque, ce foyer du fanatisme islamique.

Bien loin de surveiller étroitement ces pèlerinages, qui ont pour principal résultat de réchauffer le chauvinisme arabe, et de surexciter la haine musulmane contre le vainqueur, les autorités algériennes les encouragent et les favorisent de tout leur pouvoir.

Les administrateurs des communes mixtes et les maires sont chargés de recueillir les adhésions et de les transmettre aux préfets, qui les font parvenir au gouverneur. Les préfets, le préfet d'Alger en tête, visitent les paquebots, afin de s'assurer que les pèlerins arabes trouveront à bord commodité, hygiène et confort. Les armateurs ont ordre d'embarquer une grande quantité d'eau, afin que les dévots passagers en aient des rations suffisantes, pendant toute la durée de la traversée, pour *leurs ablutions rituelles*...

Pendant ce temps, le gouvernement de la Métropole menace de fermer Lourdes aux pèlerinages catholiques ; il n'attend qu'une occasion propice pour faire voter par sa majorité imbécile et servile un projet de confiscation du Sacré-Cœur !...

Que voulez-vous que pensent les Arabes devant de pareils spectacles ? Quelles réflexions peuvent-ils se faire, en constatant que leur religion, à eux, est honorée et protégée, tandis que la religion des Français, leurs anciens vainqueurs, est méprisée bafouée et honnie ?

L'Arabe se dit, avec une incontestable logique :

« Le Prophète ne vous avait pas menti ; Allah est avec nous et son triomphe est proche. Préparons-nous pour le jour saint de la revanche, où nous pourrons enfin rejeter à la mer ces maudits chiens de « Roumis » !...

La candidature officielle

M. Latapie, dans la *République française*, commente la campagne du *Rappel* contre la candidature officielle :

Le *Rappel* justifie singulièrement son titre, à la façon des personnages de la comédie, au XVIIe siècle, qui étaient quantifiés par les vertus dont ils manquaient le plus. Un valet endormi s'appelait l'*Eveillé* et un vieillard cacochyme répondait au nom de la *Jeunesse*. Le *Rappel*, lui, ne se rappelle rien.

Le *Rappel* ne se rappelle rien, mais cela ne l'empêche pas de discerner très bien les erreurs du temps présent. On dirait au contraire que la faculté de voir dans le présent s'augmente par la faculté d'oublier le passé. C'est ainsi qu'aujourd'hui il découvre avec émotion et dénonce avec force un mal très ancien parvenu à son point d'éclatement : la candidature officielle.

Le 31 mai 1881, M. Clemenceau, réclamant avec énergie la suppression du Sénat, démontrait que le corps des électeurs sénatoriaux étant peu nombreux, il était plus facile de le corrompre et d'exercer sur lui la pression gouvernementale et administrative. A cette occasion, il flétrissait l'administration préfectorale de la Savoie qui avait fait élire un sénateur à l'aide de promesses d'emplois et de corruptions diverses. Et il ajoutait : « Si vous vous mettiez à faire de la candidature officielle comme l'Empire en faisait avec ses préfets, je ne serais pas le dernier à flétrir ces manœuvres et à voter pour l'invalidation de l'élection de tous ceux qui en auront profité. »

Flétrissez, Monsieur le président et apprêtez-vous à demander l'invalidation de quelques-uns de vos amis, car les préfets font de la candidature officielle à tour de bras en vue des élections sénatoriales très prochaines. Les préfets n'y mettent aucun ménagement parce qu'ils reçoivent des encouragements du ministère même. Le *Rappel* établit, en effet, avec preuves à l'appui, qu'en onze mois le ministère a distribué dans le seul département de la Seine, 7 260 décorations, soit 660 par mois, 22 par jour, 2 par heure.

Quelle étonnante découverte !

Toutes les trente minutes, une étoile se détache de la constellation du chariot de l'Etat et viole la redingote de quelque délégué parisien. Jamais plus effroyable épidémie ne s'est abattue sur des êtres vivants. Le rougeot du porc n'est rien auprès de ce fléau qui abat les convictions les plus fortes et met à mal les boutonnières les plus étroites.

Voulez-vous savoir ce qui s'est passé à Choisy-le-Roi, par exemple ? En moins d'une année, 38 personnes ont été affectées d'une décoration, le maire, les deux adjoints, six conseillers municipaux, deux administrateurs du bureau de bienfaisance, deux employés municipaux et vingt-cinq personnages divers.

Si le ministre ou le sous-secrétaire d'Etat, candidat aux élections sénatoriales dans la Seine, qui distribue ces décorations ne fait pas cela pour s'attacher les électeurs, c'est apparemment parce qu'il doit avoir des intérêts à Saint-Etienne dans une fabrique de rubans. Ce serait sa meilleure excuse.

A Fontenay-sous-Bois, il y avait un conseiller municipal qui se faisait tirer l'oreille : le 11 mai il reçut une première décoration ; le 20 juillet une seconde et le 18 octobre une troisième. Si celui-là ne vote pas bien, c'est qu'il est bourré moins d'ambition que d'ingratitude. Il y a des sujets qui prennent toutes les fièvres et meurent de vieillesse.

Le scandale est énorme, mais ce qui est plus énorme encore c'est de le voir proclamé et flétri par le *Rappel*, organe de M. Combes. C'est M. Combes qui a porté le régime de pression et de corruption au point de perfection où il est. Ce sont ses préfets qui se distinguent.

M. Clémenceau ne fait en somme que distribuer le ruban que M. Combes avait fabriqué et mis en bobine.

Ces gaillards étaient faits pour s'entendre dans le cambriolage du scrutin ; mais comme les cambrioleurs à l'heure du partage, ils ne s'entendent plus du tout et se dénoncent. La Justice, ce serait de les condamner tous s